RAPPORT INTRO de la 4ème CONFERENCE REGIONALE UIT PDL
Le JEUDI 24 MARS 2022, par Stéphane Godard, secrétaire régional.

Camarades,

Bonjour et bienvenue à cette 4ème conférence régionale de l'UIT des Pays de la Loire.
Pour certaines et certains, c'est leur première conférence UIT.
Pour ces camarades et d'autres, l'UIT reste encore méconnue, floue voir inconnue.
Je dois donc déjà préciser ce que signifie l'UIT : Union Interfédérale des Transports.
Union composée de 5 fédérations constituantes qui sont :

- **La Fédération Nationale des travailleurs, cadres et techniciens des chemins de fer Français** (Fédération des cheminots) ;
- **La Fédération Nationale des syndicats de transports (FNST-CGT)** ;
- **La Fédération Nationale de l'Équipement - Environnement** ;
- **La Fédération Nationale des syndicats maritimes (FNSM-CGT)** ; et
- **La Fédération des Officiers de Marine Marchande**

Nous avons dans notre périmètre ligérien la présence de ces 5 fédérations.
C'est un contexte agréable en soit, une bonne chose comme qui dirait-on. Cela implique et nécessite aussi un militantisme et un fonctionnement structurel très vaste, très élargi et très rigoureux.
Nous aurons, ensemble, l'occasion d'y revenir dans la journée, c'est en partie le but de cette conférence.

Pourquoi cette conférence aujourd'hui ?
Pour fêter les 10 ans de l'UIT PDL ?
Certes et ce n'est pas rien, car dans le fond cela signifie que du travail a été fait ces 10 dernières années et nous devons aujourd'hui réfléchir, proposer et animer collectivement notre structure confédérale, lui donner des perspectives pour les années à venir.

Cela veut dire tout d'abord faire un point sur notre feuille de route, un bilan d'activité depuis la dernière conférence UIT régionale de mars 2019.

Alors si certains me prêtent le verbe long, parfois à tort je dois le préciser (si si), je me dois ici de prendre le temps de poser les éléments. Vous aurez tout loisir de vous exprimer ensuite et quant à moi, je reviendrais aux conclusions.

Au niveau national, nous ne pouvons pas esquiver la question de la santé, de la protection sociale et des retraites.

D'ailleurs, dans la course à la présidentielle, très voir trop peu de candidats n'osent aborder le sujet des retraites. C'est certes un sujet sensible, surtout s'il est mal maîtrisé, et qui peut heurter et pousser à manifester dans les rues.

C'est ce que nous avons fait en novembre- décembre 2019 et janvier 2020 entre autres.

Un mouvement social de 64 jours environ qui a permis de faire reculer un gouvernement prêt à tout et désireux de vouloir faire vite. Malgré la menace du 49-3 et de la situation sanitaire liée à la COVID-19 début mars avec un confinement à domicile, le gouvernement macronien n'a pas réussi à aller vite et mettre en place sa réforme systémique des retraites.

D'ailleurs ce n'est que depuis peu et depuis qu'il s'est déclaré candidat à sa propre succession que le président de la République française a annoncé vouloir reculer l'âge d'ouverture des droits à la retraite à 65 ans.

Alors forcément et bien évidemment que cette annonce ne peut nous satisfaire, nous militants de la CGT, car nous savons bien que ce n'est pas la réponse attendue aux besoins sociaux du salariat.

A l'heure où l'espérance de vie en bonne santé est de 64, 6 ans pour les femmes et 63,7 ans pour les hommes (source INSEE 2019), en deçà de la moyenne de l'Union Européenne, nous voyons bien que la bataille des idées est des plus tenaces.

Vous connaissez la situation et je ne ferais pas un exposé sur la retraite et la protection sociale, ce n'est pas le thème aujourd'hui. Cela étant nous devons garder ça en tête pour débattre et nous organiser avec les salariés, notamment dans nos territoires et fédérations ; vous en aurez une présentation tout à l'heure.

S'organiser collectivement sera un des maîtres mots de la journée, et ça m'amène à penser à la journée de mobilisation unitaire ce jour dans nos territoires, avec 28 mobilisations recensées pour qu'actifs et retraités revendiquent ensemble pour :

- la revalorisation immédiate des pensions et retraites de base et complémentaires ;
- des services publics en proximité ;
- une sécurité sociale intégrale.

S'organiser dans nos structures pour mieux militer, militer efficacement. Être actrices et acteurs dans nos mandats et responsabilités. Le pari d'intégrer des camarades marins et officiers marins dans notre bureau régional à l'issue de la dernière conférence a été tenu. L'acharnement et l'implication des responsables de l'UIT tels Yannick et Xavier ont permis de réussir ce défi. Défi car le milieu maritime est particulier et difficilement appréhendable quand nous n'en faisons pas partie intégrante. Et malgré ses particularités et ses sensibilités, le milieu de la mer et du littoral est aussi proche de nous.

Notre participation aux Assises Sociales et Environnementales de la Mer à Brest le 15 novembre 2018 et la participation au congrès des officiers marins à Nantes en octobre 2019 ont permis à Nicolas Pichon et Fanny Croajou de militer au sein de l'UIT. Alors sur une courte période il est vrai, et notamment pour Fanny qui ne pourra être plus disponible pour le Bureau régional. Fanny a d'autres responsabilités qui ne lui permettent pas de siéger régulièrement dans nos réunions. Nous allons bien entendu continuer à travailler conjointement et je peux espérer des discussions avec la FD des officiers marins et leur syndicat à Nantes pour des pistes de réflexion qui devront rapidement aboutir. Des rencontres et prises de contact ont été faites sur le terrain au port de St Nazaire en juin dernier dans le cadre de la préparation de la conférence nationale UIT. Le travail est à poursuivre avec les camarades qui sont intéressés pour militer.

Nous le vérifions donc, la présence dans les congrès et conférences est indispensable pour faire connaître notre outil UIT et aussi mettre à jour notre annuaire de militantes et militants. Élargir notre réseau permettra de mieux fonctionner et de rassembler le salariat des transports sur l'ensemble de nos revendications.

Se coordonner, s'organiser collectivement pour accroitre notre syndicalisation, notre rapport de force et bien sûr éviter toute concurrence entre nous, salariés du transport.

Récemment, nous avons pu avoir des contacts avec les camarades de l'AGO (Aéroport du Grand Ouest) et avons de fait pu participer à leur congrès en novembre dernier.

À l'issue des débats, et avec quelques échanges depuis, une camarade de l'entreprise XPO, experte en fret maritime et aérien, est fortement intéressée pour militer au sein de l'UIT qu'elle vient de découvrir. C'est fort encourageant. Nous devons dès lors discuter avec le syndicat régional des transports dont elle est adhérente et sa fédération des transports pour connaître les disponibilités de cette camarade. Nous avions acté la féminisation de notre bureau dans la dernière feuille de route. Vous le savez bien, à la CGT, la lutte pour le droit des femmes n'existe pas que le 8 mars de chaque année. Et dans le monde des transports, il y a encore tellement à faire. Alors ne nous mettons pas de barrières.

Nous devons être au plus près de nos syndiqués et des salariés. Ça veut dire que nous devons organiser notre vie syndicale. Sans vie syndicale, il ne se passe rien et nous perdons.

Pour animer la vie syndicale, il faut informer et dans "informer" il y a "former". Nous ne devons pas nous contenter de faire de la diffusion.

Pour la formation, nous devons inscrire régulièrement des camarades au stage UIT qui se déroule en deux étapes (3 et 5 jours au centre Benoît Frachon à Gif sur Yvette, du 8 au 10 juin et du 19 au 23 septembre 2022). Je pense même que cette formation doit accueillir des responsables des UD, l'UIT ne se limitant pas à des interventions du champ fédéral. Nous n'avons pas d'inscrits pour l'instant sur notre périmètre.

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec l'ISSTO (Institut des Sciences Sociales des Territoires de l'Ouest). Ces dernières années, nous avons pu suivre des formations sur le transport des marchandises, les enjeux de la mer et du littoral, l'aménagement du territoire. Autant de formations qui permettent d'appréhender au mieux les enjeux qui nous concernent au plus près.

Notre collectif aura aussi pour ambition d'organiser des journées d'études/ formations sur les thèmes suivant en 2O22-2023 :

- Financement des transports : thématiques de la gratuité et de l'accès aux transports
- Les nouvelles énergies :
    - L'éolien terrestre et l'éolien maritime : enjeux et impacts
    - L'hydrogène : nouvel eldorado ?

Autant de sujets qui doivent nous interpeller si nous voulons changer cette société capitaliste.

Si nous, la CGT, ne nous en préoccupons pas, personne ne le fera et ce sera le champ libre pour les politiques et investisseurs du grand Capital.

Ce grand Capital qui ne recule devant rien et qui va même honteusement, indignement jusqu'à licencier 800 salariés en visio pour le jour même, avec un préavis de 30 minutes. C'est ce qui s'est passé jeudi 17 mars dernier dans la société *(prononcer pi and O)* P&0 Ferries. Nous vous invitons, au-delà d'avoir des débats sur la situation, à signer et faire signer la pétition en cours.

C'est pourquoi aussi pour changer cette société capitaliste nous travaillons au plus près et de façon régulière avec les camarades du CESER.
Ils seront à même d'en parler tout à l'heure dans leurs différentes interventions.
Le travail au plus près avec le CESER est par exemple notre implication dans l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalite du Territoire) ou encore récemment dans la contribution publique sur le dossier LNOBPL (Liaisons Nouvelles de l'Ouest Bretagne Pays de la Loire). Ce dossier ferroviaire à la base s'étend bien au-delà du champ ferroviaire quand on tire le fil de la pelote de laine. Nous y reviendrons tout à l'heure, d'autant que l'Etat vient de signer une nouvelle convention 2022-2031 sur les Trains d'Équilibre du Territoire.

Parler d'équilibre du territoire conduit indiscutablement à parler aménagement du territoire, c'est indissociable.

La notion de transport implique la notion de réseaux, ce qui veut dire des infrastructures et un maillage global d'aménagement des territoires pour répondre aux besoins. L'allotissement ne peut répondre à ça, le risque est l'arrêt d'une infrastructure aux frontières territoriales.

La loi 3DS (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification) du 21 février 2022 définit des politiques publiques au niveau des territoires en lieu et place de l'Etat.

Ce n'est pas moins d'Etat mais un Etat autrement, différent.

La finalité est la mise en œuvre des politiques néolibérales au service du Capital.

Alors bien que le sujet soit passionnant et mérite de s'y attarder plus longuement (et là je vous encourage à vous inscrire à la formation ISSTO Aménagement du territoire et aux différentes journées d'étude sur le thème), je vais aller à l'essentiel :

Quels impacts sur la réponse aux besoins en termes de transports ?

Nous avons là de véritables enjeux et défis qui s'offrent à nous.

Nous sommes au cœur de la bataille syndicale face au capitalisme sans limite.

Il n'y a plus de réseau routier national, la concurrence fret et voyageurs au niveau ferroviaire sont présentes, sous différentes formes, les transports urbains et le maritime ne sont pas épargnés.

La mise en concurrence des territoires, pas que régionaux d'ailleurs, aggrave la mise en concurrence des salariés entre eux dans le champ professionnel et aussi dans le champ territorial.

La casse des garanties collectives, des statuts entérine la casse des missions et par conséquent la casse des besoins et du service public.

C'est la libéralisation à outrance qui œuvre alors pour la mise en concurrence des salariés et le dumping social. Nous pourrons nous en rendre compte plus précisément cet après-midi avec le visionnage d'un film. Et récemment c'est l'annonce du PDG de Transdev qui promeut soudainement 1000 postes à des réfugiés ukrainiens. Le Capital s'enrichit moralement (sic) et financièrement de la misère humaine.

3 groupes nationaux à capitaux publics (SNCF via Keolis, RATP via RATP Groupe, la Caisse des dépôts via Transdev) se placent en concurrence sur les transports urbains ou ferroviaires là où ça peut rapporter. Les AOM (Autorités Organisatrices des Mobilités) sont prêtes à sortir les carnets de chèque, comme pour l'hydrogène par ailleurs, quitte à faire n'importe quoi.
Il faut prendre la mesure du manque de cohérence.

Où est l'intérêt général ?

La CGT est représentative dans ces grands groupes.
Nous devons réagir face à cette révolution orchestrée par le grand Capital.

Oui mais comment, avec qui ?

C'est aussi l'enjeu de cette conférence.

Notre syndicalisme, qui se base sur la proximité, le débat et la confrontation d'idées nécessite le contact et la prise directe avec les salariés.

S'organiser, organiser la vie syndicale, organiser les 74 679 salariés du transport et de l'entreposage dans notre région (source gouvernement, 2019) pour établir le rapport de force nécessaire qui permettra de contraindre et imposer nos revendications.

- La mise en complémentarité face à la mise en concurrence :

  À la CGT, nous avons toujours pensé que chaque mode de transport était utile. Bien sûr que le train ne peut aller partout, pour autant nous ne pouvons admettre que 90% du transport des marchandises se fassent par la route. Le fluvial et le maritime ne doivent pas être oubliés, l'aérien doit être repensé.

  Nous avons encore du travail à réaliser avec l'UIT pour gommer les incompréhensions qui subsistent entre les salariés des différents modes.

  Nos ennemis communs sont les libéraux !

  Si nous avons de nombreux éléments d'analyse et de propositions, il s'agit de les faire partager dans nos structures syndicales et auprès des non-syndiqués.

  C'est le sens de notre proposition de Pôle Public de transports de marchandises et de voyageurs.

  Le droit au transport se pose aussi bien pour les déplacements de personnes que pour ceux des marchandises.

  Ce concept et ce droit sont pour autant loin d'être concrétisés dans les faits.

  Nous voulons donner du sens au concept de Service Public dans le secteur des Transports.

Le Pôle public permet également un véritable statut du travail salarié du transport.

À des exigences de qualité et de sécurité, il entend répondre par des qualifications de haut niveau et reconnues pour des salariés mis en situation de sérénité pour aborder leur parcours professionnel.

Il entend sortir les salariés de l'angoisse d'une concurrence entre eux.

- La maitrise publique face à la libéralisation :

Pour revendiquer une conception intégrée de la gouvernance de l'organisation des transports sous maîtrise publique, nous devons en plus revendiquer que l'Etat se dote d'un pôle financier public pour mobiliser les financements et orienter les investissements dans les infrastructures.

Et puis nous le vivons tous actuellement, l'explosion des coûts énergétiques, notamment, liés à la dépendance d'autres pays et particulièrement la spéculation quand un conflit armé impacte, touche au plus près un des pays fournisseurs. Ces coûts et investissements doivent être maîtrisés, encadrés.

Pour répondre aux besoins et à l'intérêt général, pour aller chercher cette cohérence nationale, nous avons besoin de travailler ensemble, structures fédérales et structures territoriales.

Il y a beaucoup et tellement à faire, avec des moyens qui baissent ou qui éloignent les camarades avec la mise en place des CSE notamment.

La question des moyens dont nous disposons, des lieux d'interpellation des pouvoirs publics et des lieux de décisions dans nos territoires nécessitent un engagement de toutes nos organisations en proximité. L'ensemble des enjeux sociaux, économiques et climatiques ne pourront se solder sans ce travail et sans combats !

Nous avons d'ailleurs rendez-vous le 31 mars à Paris pour une grande manifestation des cheminots et des services publics. Encore une étape avant de concrétiser des manifestations ou autres en territoire.

Nous devons aussi vaincre la méconnaissance de notre merveilleux et ô combien indispensable outil UIT.

Bien sûr, le but n'est pas de créer une usine à gaz.

L'UIT est un outil, c'est notre outil, un outil au service de nos fédérations pour créer les synergies indispensables à notre activité revendicative.

Mais l'UIT n'est pas une super-fédération, c'est donc à chacun d'entre nous, dans nos syndicats respectifs, de créer les conditions d'inverser la tendance !

Œuvrons pour bâtir en territoire avec les syndicats et structures CGT et les autres (OS, assos, élus)

Gagnons la bataille des idées, en gagnant notamment la bataille de la communication.

Depuis 2012 et la création de notre UIT régionale, du travail a été fait. Il y a une réelle dynamique sur la région, avec l'appui du Comité Régional qui nous fait confiance, nous soutient et nous donne des moyens.

Cette dynamique, certes parfois en dent de scie, doit perdurer et nous devons continuer à nous déployer dans les congrès, conférences, les institutions, les réunions sous diverses formes, telles les webinaires du CEREMA et de l'ORTM entres autres.

Nous avons les outils, les idées et l'envie de réunir et mobiliser les salariés sous la bannière de l'UIT, de la CGT.

Nous aurons à cœur d'en débattre aujourd'hui.

Il y a encore tellement à dire et cet exercice d'introduction aux débats est fort difficile.

Le plus difficile pour coucher ces quelques lignes de bilan d'activités et de perspectives à tracer ensemble a été de s'auto-censurer pour ne pas faire trop long.

Pourquoi ?

- Je ne pouvais me permettre de faire plus long que notre camarade Frédéric Lemerrer à la conférence nationale.
- Et parce que nous n'avons qu'une petite journée pour animer notre conférence et vous devez à votre tour vous exprimer.

Alors à vous la parole. Merci